

## Version française

« *De nombreuses mains rendent le fardeau plus léger.* »

« *De nombreuses mains rendent le fardeau plus léger.* »

C'est par ce proverbe créole que la 6510<sup>e</sup> réunion du conseil de sécurité de l'ONU en date du 6 avril 2011 et sous la présidence de Juan Manuel Santos Calderon a ouvert le débat sur la situation haïtienne. « *De nombreuses mains* » oui. Car des mains, des bras, il en faut, plus que jamais.

La situation d'un pays encore aux soins intensifs de l'aide humanitaire internationale, économiquement à genou, après le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 ayant causé plus de 220 000 victimes requérait en effet urgemment une réflexion sur les mesures qui y ont récemment été mises en place par la communauté internationale et l'ONU. Au lendemain de l'élection du M. Martelly à la présidence haïtienne, « petit miracle » salué par l'ex-président américain Bill Clinton, émissaire particulier de l'ONU en Haïti, et à l'approche de la saison cyclonique – alors que 680 000 personnes vivent encore sous des tentes de fortunes -, le débat pour améliorer la dynamique de stabilisation et d'instauration de l'Etat de droit du pays devenait indispensable. Car si les efforts de maintien de la paix de la MINUSTAH avec l'aide précieuse du Brésil et de l'Argentine et l'extraordinaire dévouement d'Edmond Mulet, chef de mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, sont loués par tous hormis René Préal, les résultats toutefois précaires en terme sanitaires et sociaux obtenus dans la République haïtienne depuis un an, soulignés par le secrétaire général, appellent une réflexion sur les mesures prises dans cette région afin de les améliorer au plus vite. D'aucun d'ailleurs, de Ban Ki-Moon, du président de la Colombie, de Bill Clinton ou des neuf ministres des Affaires étrangères d'Amérique latine et d'Espagne ne sont en désaccord avec cette idée : il faut désormais agir de manière différente et changer de fusil d'épaule.

Pourquoi ? Car il faut maintenant passer d'une logique d'aide d'urgence à une logique de développement. Aucune des ambitions nourries pour le pays ne se réaliseront à moins de donner aux hommes et femmes d'Haïti la potentialité de faire les choses eux-mêmes, de s'approprier leur destin, la paix ne se construisant pas sur la dépendance et l'assistance. Et parce-que de nombreux sujets de vives inquiétudes, liés au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, restent irrésolus : les menaces sexuelles pesant sur les femmes et

les jeunes filles, l'état catastrophique du système judiciaire et des prisons, surchargées et ne répondant à aucunes normes minimales tels qu'exigées par les traités internationaux, les dépenses publiques manquant cruellement de transparence empêchant par la-même les investissements des promoteurs étrangers... Mais si les défis sont grands, ils sont toutefois réalisables et de nombreux progrès ont pu être observés, notamment en terme sanitaire, au regard de la pandémie du choléra, pour l'heure contenue, et en terme de capacité de relogement, dont des centaines de milliers de sinistrés ont pu bénéficier.

Quelles sont les trois principales priorités désormais ? Eliminer les décombres afin de reconstruire – ce qui permettrait de surcroît de créer des emplois. - : les logements d'abord, les écoles ensuite, dont les effectifs après le séisme ont été réduits de moitié – pour une population dont près de 60% est âgée de moins de 30 ans -, les ports, les aéroports – pour relancer le tourisme entre autre -, les routes. Créer un service publique efficace et permettre l'accession à l'Etat de droit pour lequel la transparence du nouveau gouvernement doit être exemplaire dans la gestion des milliers de dollars de fonds consacrés à la reconstruction du pays.

D'autres ambitieuses propositions ont d'autre part été soumises : Celles présentées par Bill Clinton d'abord, de reconstruire le pays en utilisant les riches ressources de sa biomasse afin de bâtir en sus des habitats un système d'énergie mixte moins onéreux, écologique, durable et autosuffisant et d'augmenter le nombre du personnel civil tels que les ingénieurs et les architectes. Les propositions de Mary Flores ensuite, représentante du Honduras, plaidant pour une annulation de la dette extérieure d'Haiti – qui s'élevait avant le séisme à près de 12% de son PIB - et celle de Paulette Bethel, représentante des Bahamas, promouvant la mise en place d'un système préventif antisismique – semblable à celui éprouvé maintes fois au Japon. – qui porterait tant sur les normes de constructions que sur le comportement adéquat à tenir lors de catastrophes naturelles.

Des projets ambitieux et dont il faut espérer la réalisation effective au plus tôt. Mais si le potentiel de redressement du pays est considérable, peut être est-il toutefois à craindre qu'il fut aujourd'hui le lieu de trop d'enthousiasme. 37.2% de l'argent engagé à New-York pour les fonds destinés à Haïti ont déjà été déboursés et il faudra pour que le pays se relève que les fonds promis par la communauté internationale ne reste pas lettre morte. Trop d'enthousiasme encore car celui-ci, bien que nécessaire, essentiel même, paraît démesuré quant aux délais escomptés, et pour cause. La réalité sur le terrain, encore chaotique - seulement 20% des 10 millions de mètres cubes de décombres du séisme ont pour l'heure été enlevés. –, nous ramène à un cruel constat : la route de la reconstruction sera plus longue que ce que le Conseil

de Sécurité semble espérer : elle prendra des années, voir des décennies. Oui, de *nombreuses mains* sont nécessaires, et celles du monde doivent rendre le fardeau d'Haïti moins lourd. Mais combien même les mains seront nombreuses, très nombreuses, le fardeau, lui, n'en sera pour autant jamais léger.